

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2011

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Série ES

Durée de l'épreuve : 4 heures + 1 heure

Coefficient 7 + 2

Spécialité

L'usage des calculatrices est strictement interdit.

Avant de composer, le candidat s'assurera que le sujet comporte bien 10 pages numérotées de 1 à 10.

*Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse,
ainsi que l'un des deux sujets de spécialité.*

Le sujet de spécialité sera traité sur une copie séparée.

11CESSAN1

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

La pauvreté est-elle toujours source d'exclusion ?

DOCUMENT 1

Taux de pauvreté avant et après transferts sociaux (seuil de 60% du revenu disponible médian, en 2005)

Pays	Taux de pauvreté (en % des ménages)		Impact de la redistribution sur le taux de pauvreté *
	Avant transferts	Après transferts	
Danemark	31	11	-65%
France	26	14	-46%
Royaume-Uni	29	18	-38%
Allemagne	24	16	-33%
Espagne	25	20	-20%

*Lecture : au Danemark, la redistribution a permis de diminuer le taux de pauvreté de 65%

Source : Données Eurostat, in *Sénat, Rapport d'information*, 2 juillet 2008, p.39

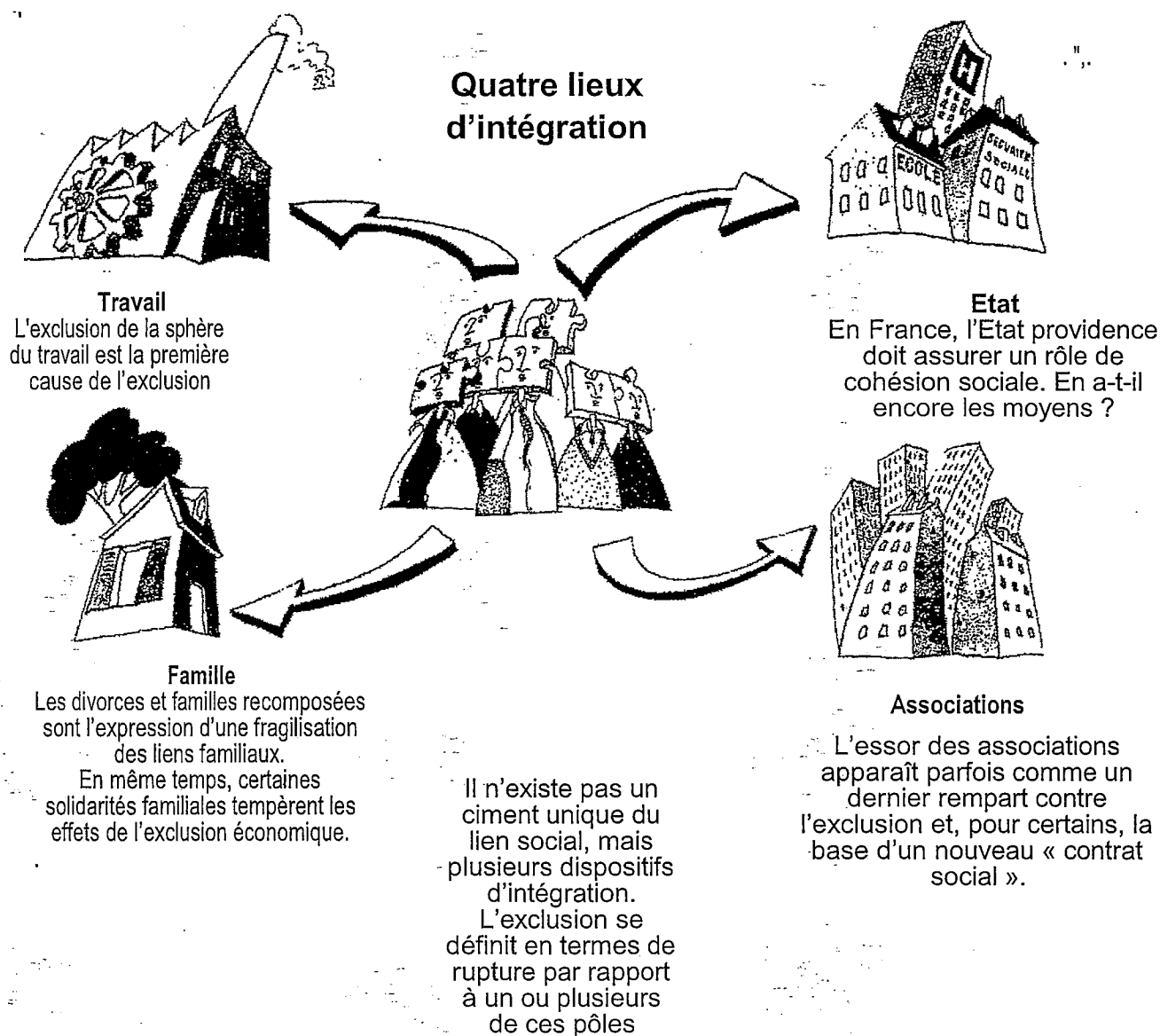
11ECESSAN1

DOCUMENT 2

Même si l'insuffisance des ressources demeure en tout état de cause fondamentale, la pauvreté ne se réduit pas à cette dernière. Une multitude de signes extérieurs de pauvreté concerne l'ensemble des aspects de l'existence individuelle et collective : forte instabilité professionnelle, faiblesse des revenus disponibles par unité de consommation, faiblesse voire inexistence du patrimoine, difficultés pour accéder à un logement et pour s'y maintenir, logement surpeuplé ou inconfortable, morbidité et mortalité élevées du fait notamment de la durée et de la pénibilité du travail, faible niveau de formation générale et professionnelle, peu de loisirs, ouverture limitée à la culture « savante », relations sociales peu diversifiées, éloignement de la vie politique, marginalisation par rapport aux institutions politiques et aux médias, forte dépendance vis-à-vis des institutions judiciaires.

Source : Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, *Le système des inégalités*, La Découverte, Paris, 2008, p.60

DOCUMENT 3 :



Illustrations Marc Guerra

Source : Achille Weinberg, « Lien social : fracture ou fragmentation ? », *Sciences humaines*, hors-série n°13, mai-juin 1996, p.7

DOCUMENT 4 :

La pauvreté intégrée traduit une configuration où ceux que l'on appelle les « pauvres » sont nombreux. Ils se distinguent peu des autres couches de la population. Leur situation est courante et renvoie au problème plus général d'une région ou d'une localité donnée qui a toujours été pauvre. Puisque les « pauvres » forment un groupe social étendu, ils ne sont pas non plus fortement stigmatisés. [...]

La pauvreté du niveau de vie n'implique pas une exclusion sociale, en raison notamment des solidarités familiales dans les milieux défavorisés, en raison aussi des formes de sociabilité, en particulier de la pratique religieuse qui reste intense et collective. De même, l'absence d'emploi peut être en partie compensée par une insertion dans les réseaux de l'économie informelle (*).

Source : Serge Paugam, « Les formes élémentaires de la pauvreté », in Serge Paugam et Nicolas Duvoux, *La régulation des pauvres*, Paris, PUF, 2008, p.48

(*) L'économie informelle est celle qui n'est pas déclarée. Exemples : travail clandestin, affaires liées aux trafics de drogue ou à la prostitution...

DOCUMENT 5

Quelques indicateurs de difficultés de conditions de vie.

	2004
Restrictions de consommation : part en % des ménages déclarant que leurs moyens financiers ne leur permettent pas de :	
- accéder aux soins chaque fois que c'est nécessaire	13
- prendre un repas complet pendant au moins une journée au cours des deux dernières semaines	2.9
- recevoir (des amis ou de la famille chez soi)	11.3
- payer une semaine de vacances une fois par an	34.8
- maintenir le logement à bonne température	6.9
Difficultés de logement : part en % des ménages ayant un logement caractérisé par :	
- nombre de pièces inférieur au nombre de personnes	10.6
- absence de système de chauffage	7.2
- logement difficile à chauffer	24.3
- logement bruyant	24

Source : Dominique Demailly, Pascal Godefroy (INSEE), « La pauvreté en conditions de vie », in *Les Travaux de l'Observatoire 2007-2008*, Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale. (<http://www.onpes.gouv.fr>)

11CESSAN1

DOCUMENT 6

Nous ne sommes pas seulement des travailleurs mais aussi des parents, des amis, des membres de telles associations ou de tels groupes informels... Bref, nous participons tous plus ou moins à des mondes sociaux différenciés, et [...] la prise en compte de ces affiliations multiples pourrait permettre de pousser plus loin la réflexion [...] : ainsi, le fait d'être exclu d'une scène sociale implique-t-il forcément l'exclusion d'autres mondes sociaux ? Certaines formes d'exclusions ne sont-elles pas compensées par d'autres formes d'affiliations ? L'approche en termes de complexité sociale ou de différenciation sociale insiste sur le fait que les exclusions peuvent être indépendantes, qu'elles se jouent cercle social par cercle social, et qu'elles ne sont pas forcément corrélées entre elles : nous pouvons en effet occuper des positions tout à fait différentes dans des cercles sociaux eux-mêmes différenciés. Je crois donc qu'il serait préférable d'appréhender certaines situations contemporaines (chômage, précarité, exclusion) non en fonction de l'inclusion dans un centre hypostasié* (le travail) mais bien selon un enchevêtrement d'inclusions et d'exclusions, d'affiliations et de désaffiliations.

*Grossi exagérément

Source : Sébastien Schehr (2001), Table ronde pédagogique, « *L'exclusion existe-t-elle ?* », CNDP, 2001
(<http://www.cndp.fr/>)

11ECESSAN1

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse ;*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé ;*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME :

Intégration européenne et politiques économiques et sociales

I – TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

1. **Rappelez la distinction entre déficit public et dette publique (document 1) (1 point)**
2. **A partir des données chiffrées du document 1, vous présenterez l'évolution de la dette publique de la zone euro entre 2006 et 2009 (1 point)**
3. **Pour quelles raisons la lutte contre les déficits est-elle devenue une nécessité pour les pays européens ? (document 2) (3 points)**
4. **Quels sont les moyens préconisés par la Cour des Comptes pour rééquilibrer les finances publiques ? (document 3) (1 point)**
5. **Quels peuvent-être, pour la croissance économique, les risques liés à une hausse des prélèvements ? (document 3) (2 points)**
6. **Caractérisez l'importance et l'évolution des dépenses de protection sociale et de santé (document 4) (2 points)**

II – QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir expliqué pourquoi les Etats européens veulent réduire leurs déficits publics, vous montrerez les risques liés à ces politiques.

11NECESSAN1

DOCUMENT 1

Evolution des déficits publics et dettes publiques dans l'Union Européenne entre 2006 et 2009

	Zone euro	UE à 27	Allemagne	France	Grande-Bretagne	Espagne	Italie
Déficit (-) ou excédent (+) budgétaire en 2006, en % du PIB,	-1.3	-1.4	-1.6	-2.3	-2.7	+2	-3.3
Déficit (-) ou excédent (+) budgétaire en 2009, en % du PIB,	-6.3	-6.8	-3.3	-7.5	-11.5	-11.2	-5.3
Dettes publiques, en % du PIB, en 2006	68.3	61.4	67.6	63.7	43.5	39.6	106.5
Dettes publiques, en % du PIB, en 2009	78.7	73.6	73.2	77.6	68.1	53.2	115.8

Source : Eurostat, *Communiqué de presse euro-indicateurs*, 22 avril 2010
(<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>)

DOCUMENT 2

Le financement par emprunt du déficit budgétaire est non inflationniste. Puisant dans l'épargne disponible, l'emprunt public ne suscite aucune création monétaire. Mais l'intervention de l'Etat sur le marché des capitaux peut provoquer un double effet d'éviction : un effet quantitatif (les ressources prélevées par l'Etat sont des ressources en moins pour le financement des investissements privés) et un « effet-prix » (la raréfaction des fonds prêtables fait monter les taux d'intérêt réels).

Le problème essentiel lié au financement par emprunt des déficits budgétaires réside toutefois dans son effet cumulatif sur la dette publique. La dette publique tend à s'auto-alimenter : s'il est incapable de dégager les ressources nécessaires, l'Etat est contraint d'emprunter de nouveau pour faire face au remboursement de la dette. Cet effet « boule de neige » peut rendre la dette publique « insoutenable ». [...]

En Europe, les textes fondateurs de l'Union Economique et Monétaire [...] illustrent, au travers des fameux « critères de convergence », le renoncement aux politiques discrétionnaires* au profit de règles de politique économique.

*selon des choix totalement libres

Source : Patricia Vornetti, « La politique économique », *Les Cahiers français*, n°284, mars 1998, p.28 et 30

DOCUMENT 3

La France doit faire un effort considérable de redressement de ses finances publiques, par une stricte maîtrise des dépenses et par des hausses de prélèvements obligatoires. A défaut, la dette resterait sur une trajectoire dangereuse de gonflement autoentretenu.

Les perspectives macroéconomiques sont certes incertaines et une consolidation budgétaire trop hâtive pourrait freiner la reprise de la croissance. [...] La France est au quatrième rang de l'OCDE pour le taux de ses prélèvements obligatoires, derrière le Danemark, la Suède et la Belgique. Même si d'autres pays relèvent leurs impôts pour réduire leurs déficits, comme c'est probable, les marges fiscales disponibles pour consolider les finances publiques sont donc faibles.

L'effort de redressement devra en conséquence porter prioritairement sur les dépenses publiques essentielles. Leur montant, en points de PIB, mettrait la France au troisième rang de l'OCDE en 2009. [...]

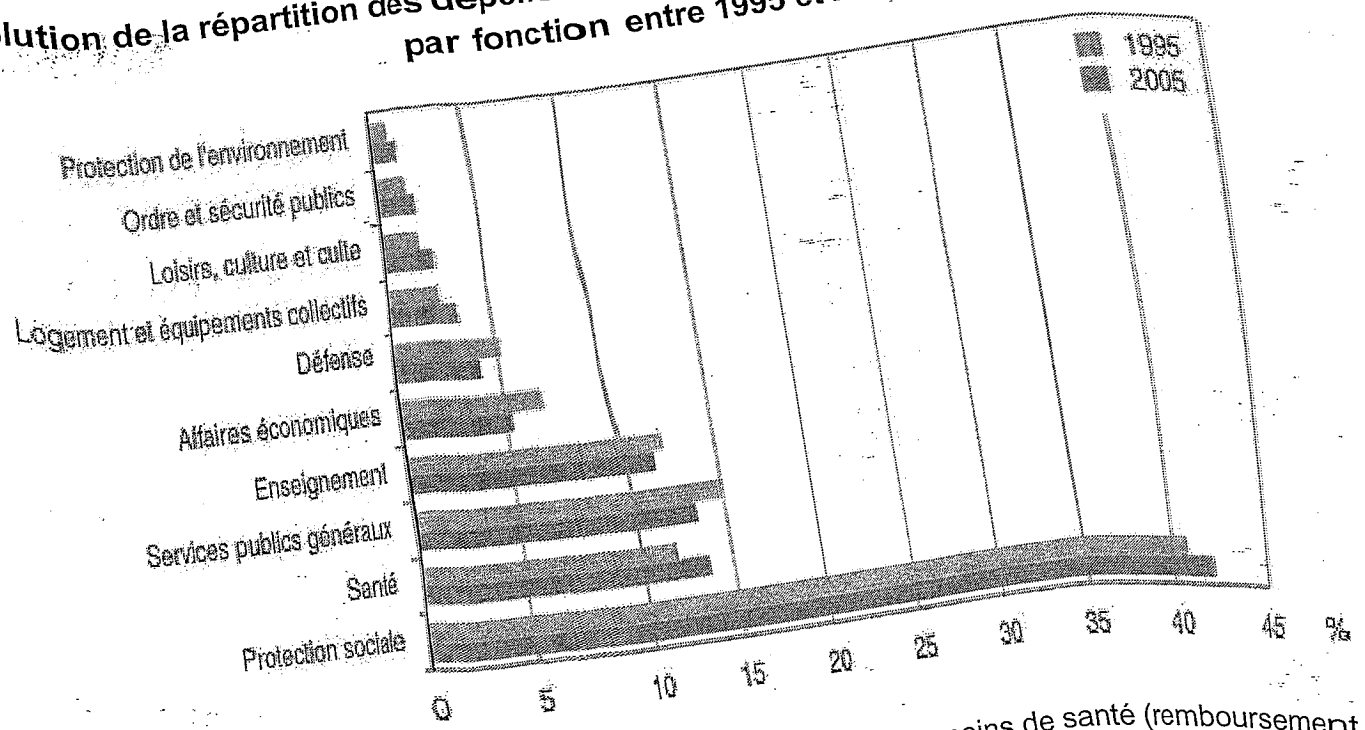
Les hausses de prélèvements peuvent avoir des effets rapides sur les comptes publics et l'urgence du redressement les rend inévitables, mais elles doivent être correctement ciblées pour minimiser leurs effets négatifs.

Source : Cour des Comptes*, Rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques, juin 2010, p.87-88, 90, 93 (<http://www.ccomptes.fr>)

*La Cour des Comptes est une juridiction indépendante chargée de contrôler la régularité des comptes publics

DOCUMENT 4

Evolution de la répartition des dépenses des administrations publiques (APU) françaises par fonction entre 1995 et 2005.



Note de lecture : Sont comptabilisés :

- en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de consultations médicales et de produits pharmaceutiques) ;
- en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières).

Source : Olivier Vazeille et Catherine Sonnette, « Dépenses sociales, premières dépenses publiques », INSEE Première, n°1102, septembre 2006, p.3

Durée : 1 heure

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

THÈME DU PROGRAMME :

Division du travail et extension des marchés, Adam Smith

DOCUMENT 1

Dans des pays moins étendus et moins favorablement disposés pour le commerce intérieur que ne l'est la Chine, les manufactures ont besoin d'être soutenues par le commerce étranger. [...] C'est l'étendue du marché qui règle nécessairement à quel degré peut être portée la division du travail dans un genre quelconque de manufacture. [...] Le seul marché intérieur de la Chine n'est peut-être pas fort inférieur en étendue au marché de tous les différents pays de l'Europe pris ensemble. Cependant, un commerce étranger plus étendu qui, à ce vaste marché intérieur ajouterait encore le marché étranger de tout le reste du monde, surtout si une grande partie de ce commerce se faisait sur des vaisseaux nationaux, ne saurait guère manquer d'augmenter de beaucoup les progrès des manufactures de la Chine et d'y perfectionner singulièrement, dans ce genre d'industrie, la puissance productive du travail. Avec une navigation plus étendue, la Chine en viendrait naturellement à apprendre l'emploi et la construction de toutes les différentes machines dont on fait usage dans les autres pays. Elle viendrait à s'instruire de tous les autres procédés utiles de l'art et de l'industrie qui sont mis en pratique dans toutes les diverses parties du monde.

Source : Adam Smith (1776), *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Tome 2, Flammarion, Paris, 1991, p.300-302

DOCUMENT 2

L'élargissement historique de l'Union européenne (UE), survenu en mai 2004 avec le passage de quinze à vingt-cinq États membres, [...] ouvre des possibilités et apporte des bénéfices pour l'UE. [...] Il ouvrira de nouvelles possibilités en termes d'échanges commerciaux et de flux d'investissement. L'élargissement du marché intérieur renforcera le niveau de concurrence dans la mesure où l'adhésion des nouveaux États membres a accru le nombre de fournisseurs présents sur ce marché. En outre, l'élargissement a augmenté les possibilités d'économies d'échelle étant donné que l'extension du marché intérieur a accru la taille du marché ouvert aux fournisseurs. Ce mouvement devrait se traduire par des baisses de prix et une hausse de la productivité et contribuer à relever le potentiel de croissance de l'Union.

Source : Discours de Jean-Claude Trichet, Président de la BCE, « *Forum économique international des Amériques* », Conférence de Montréal, 30 mai 2005
<http://www.ecb.europa.eu/press/key/date/2005/html/sp050530.fr.html>

QUESTIONS

- 1) A l'aide de vos connaissances et du document 1, expliquez pourquoi, selon Adam Smith, les processus de division du travail et d'extension des marchés s'entretiennent réciproquement (9 points)
- 2) Quels avantages, selon l'auteur, la Chine pouvait-elle tirer du développement de son commerce extérieur ? (document 1) (5 points)
- 3) Les avantages attendus de l'élargissement de l'Union européenne, tels qu'ils sont décrits dans le document 2, permettent-ils d'illustrer l'actualité de la thèse d'Adam Smith ? (6 points)

Durée : 1 heure

Le candidat traitera, au choix, l'un des deux sujets suivants :

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

THÈME DU PROGRAMME :

La rationalisation des activités sociales, Max Weber

DOCUMENT 1

Le type le plus pur de domination légale est la domination par le moyen de la *direction administrative bureaucratique* [...]. La totalité de la direction administrative se compose, dans le type le plus pur, de fonctionnaires individuels, lesquels :

- 1) personnellement libres, n'obéissent qu'aux devoirs objectifs de leur fonction,
- 2) dans une *hiérarchie* de la fonction solidement établie,
- 3) avec des *compétences* de la fonction solidement établies,
- 4) en vertu d'un contrat, donc (en principe) sur le fondement d'une sélection ouverte selon
- 5) la qualification professionnelle : dans le cas le plus rationnel, ils sont nommés (non élus) selon une qualification professionnelle révélée par l'examen, attestée par le diplôme ; [...]
- 6) sont payés par des appointements fixes [...],
- 9) travaillent totalement « séparés des moyens d'administration » et sans appropriation de leurs emplois ;
- 10) sont soumis à une discipline stricte et homogène de leur fonction et à un contrôle.

En principe cette organisation est également applicable [...] aux entreprises économiques de profit, aux entreprises charitables ou à n'importe quelle autre entreprise poursuivant des buts privés idéaux ou matériels.

Source : M. Weber (1921), *Économie et société*, tome 1, Plon, coll. «Agora», Paris, 1995, p. 294-295

DOCUMENT 2

Dans la relation de service, l'organisation prend conscience, peut-être plus que dans les tâches industrielles ou administratives normalisées, de la part d'incertitude et d'originalité de l'intervention de l'opérateur. Dans le soin par exemple, il suffit d'avoir pratiqué l'hôpital, pour comprendre en quoi un même protocole de soin^(*) peut-être vécu différemment selon qu'il est pratiqué par une personne ou par une autre. Il en va de même dans la banque, où les conseillers clientèle, recrutés et formés de la même manière peuvent développer des relations commerciales tellement différentes. Dans la relation de service, chaque consommateur a déjà mesuré en quoi les attitudes du vendeur déterminent le montant de l'achat mais aussi la satisfaction de l'acheteur.

Source : M.-E. Bobillier-Chaumon, M. Dubois, D. Retour, *Relations de services, nouveaux usages, nouveaux usagers*, De Boeck Université, Bruxelles, 2010, p.25

(*) protocole de soin : ensemble des règles à respecter et des gestes à effectuer au cours du traitement

QUESTIONS

- 1) Montrez, à l'aide de vos connaissances et du document 1, que la bureaucratie est pour M. Weber une forme d'organisation rationnelle en finalité (8 points)
- 2) Expliquez le passage souligné (document 1) (6 points)
- 3) Les relations de service évoquées dans le document 2 obéissent-elles à une logique bureaucratique au sens de M. Weber ? (6 points)